

Alt : 320 m
 Parking : place de la mairie
 WC + eau sur place
 4 km | 1h | +67m | 62 % chemin



Attention !
 Passages à niveaux

Balade de la Prévôté

Prudence lors du franchissement de la voie ferrée !
 Circuit interdit aux chevaux.



© les contributeurs OpenStreetMap

Sur les hauteurs de Parigny, de belles perspectives sur la plaine roannaise, les monts du Matin et le parc du château d'Ailly.

Votre point de départ se situe sur la place de la mairie, face à la Prévôté construite au XV^{ème} par les ducs de Bourbon, nouveaux propriétaires du Beaujolais pour marquer leur autorité. Le bâtiment était le lieu où se rendait la justice et servait au prélèvement des impôts.

- 1 Franchir les voies et monter pour prendre la première à droite, l'allée du château de Saligny. Continuer à travers champs. Rejoindre la route et prendre à droite.

- 2 Prendre à gauche la D45 sur 30 mètres.

Descendre le chemin à droite et garder le cap jusqu'à rejoindre à nouveau la voie ferrée.

- 3 Traverser et partir à droite pour revenir au bourg de Parigny et votre point de départ.

A savoir !

Un peu d'histoire...

En 1789, le territoire de Parigny, comprenait le hameau du Coteau. Il était traversé par le Grand chemin royal de Paris à Lyon devenu successivement la route impériale n°7 puis la route nationale n° 7.

Deux ans après la construction du pont sur la Loire, en décembre 1836, le Coteau est érigé en paroisse distincte de celle de Roanne.

Le 9 juillet 1945, un décret stipule que « la section du Coteau est distraite de la commune de Parigny... et érigée en commune distincte ». C'est la fin d'une histoire commune...



Départ : Prendre la rue de la Place, puis prendre la première à droite (rue du bois de la Porte). Continuer tout droit sur le chemin pour rejoindre la voie ferrée.

